

Secrétariat général commun
de la Haute-Garonne

- 8 AVR. 2024

COURRIER ARRIVÉ

Délibération n°

2024-03-02

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE CANTON DE REVEL	COMMUNE DE VILLENOUVELLE <i>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</i>
<u>Nombre de membres en exercice</u> : 15 <u>Présents</u> : 11 <u>Votants</u> : 14 <u>Vote pour</u> : 14 <u>Vote contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 0	<u>Séance du 4 avril 2024</u> L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, Le Conseil municipal de la commune de Villenouvelle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas FEDOU, Maire
<u>Date de la convocation</u> : 22/03/2024 <u>Certifiée exécutoire</u> par le Maire les formalités de publicité ayant été effectuées le : - 5 AVR. 2024	<u>Présents</u> : Nicolas FEDOU — Gilles VIEULLES — Joël OULIÉ — Magali FLAGEL — Jacqueline CALASTRENG — Stéphane CALGARO — Thomas PORTIER — Anne-Marie ROBERT — Régis ARTIS et Alice VICTOIRE BOSC <u>Absents excusés (pouvoir)</u> : Robert GIUSTI à Gilles VIEULLES — Laetitia AUGUSTIN à Magali FLAGEL — Alice VICTOIRE BOSC à Thomas PORTIER — Claudie SIMONNIN-TOMASEK à Anne-Marie ROBERT <u>Secrétaire de séance</u> : Anne-Marie ROBERT

OBJET – FINANCES : Approbation du compte administratif pour l'exercice 2023

Conformément au code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire, ordonnateur, s'est retiré. En qualité de doyenne d'âge de l'assemblée, Madame Jacqueline CALASTRENG a été désignée pour présider l'assemblée pour l'examen de cette délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public,

Vu l'avis favorable de la commission finances,

Vu les résultats de l'exercice,

Vu l'état des restes à réaliser en recettes et en dépenses,

Où l'exposé de Madame la Présidente de séance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ✓ **D'APPROUVER** le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats sont présentés ci-après :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Exécution de l'exercice 2023	Dépenses	1 211 297,64 €	453 497,89 €
	Recettes	1 367 112,89 €	346 454,76 €
	Résultat de l'exercice	155 815,25 €	- 107 043,13 €
	Résultats cumulés des exercices précédents	429 592,96 €	- 103 342,61 €
	Résultat de clôture de l'exercice 2023	585 408,21 €	- 210 385,74 €
	Solde des Restes à réaliser		68 874,36 €
	Besoin de financement à couvrir par l'excédent de fonctionnement		- 141 511,38 €
D'où :	Résultat de clôture		443 896,73 €

- ✓ **DE CONSTATER** la sincérité des restes à réaliser en recettes (70 185,04€) et en dépenses (1 308,68€),
✓ **DE CHARGER** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Nicolas FEDOU**



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Mairie de VILLENOUVELLE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21310589300019

POSTE COMPTABLE : Service Gestion comptable REVEL

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNÉE 2023

Secrétariat général commun
de la Haute-Garonne

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

- 8 AVR. 2024

COURRIER ARRIVÉ

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

MAIRIE de VILLENOUVELLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	54
B11.2 - Liste des établissements publics créés	55
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	59
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	60
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

MAIRIE de VILLENOUVELLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les Impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	A
	Informations statistiques		
Population totale		Valeurs	
	Collectivité		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		876 952,00	
	Informations fiscales (N-2)		
	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	815,07	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	923,72	
3	Dépenses d'équipement brut / population	225,53	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	
5	DGF / population	160,48	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50,60 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96,99 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,42 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	
10	Espargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,76 %	

(1) A renseigner sauf les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculant à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;
- budgétaires par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS

C1

RESULTAT DE L'EXERCICE			
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 664 795,63	1 713 567,65	326 250,35 A1
Investissement	453 497,99	346 454,76 (2)	-103 342,61 A2
Dont: 1068		103 342,61	
Fonctionnement	1 211 297,64	1 367 112,89 (3)	429 592,96 A3
			585 408,21

RESTES A REALISER (4)			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
		(5)	
TOTAL des RAR	1 310,68 III + IV	70 185,04 B1	68 874,36
Investissement	1 310,68 III	70 185,04 B2	68 874,36
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
	(6)	
TOTAL	A1 + B1	443 886,73
Investissement	A2 + B2	-141 511,48
Fonctionnement	A3 + B3	585 408,21

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 01 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
- (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 310,68
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
342	Opération d'équipement n° 342	708,10
367	Opération d'équipement n° 367	602,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 70 185,04
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	70 185,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE			
		VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET		A	
				RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	
		A	1 211 297,64	G 1 367 112,89	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		B	453 497,99	H 346 454,76	
			+ +		
REPORT en section de fonctionnement (002)		C	0,00 (si déficit)	I 429 592,96 (si excédent)	
Report en section d'investissement (001)		D	103 342,61 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
			= =		
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		E = A + B + C + D	1 768 138,24	= G + H + I + J 2 143 160,61	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)		F	1 310,68	L 70 185,04	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		G = E + F	1 310,68	K = K + L 70 185,04	
				0,00	
RESULTAT CUMULE		H	1 211 297,64	= G + I + K 1 796 705,85	
		I	558 151,28	= H + J + L 416 639,80	
TOTAL CUMULE		J = A + B + C + D + E + F	1 769 448,92	= G + H + I + J + K + L 2 213 345,65	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT		B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		105 830,14
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	2 688,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	36 929,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	294 164,27	0,00
Total des réalisations d'équipement		333 781,70	105 830,14
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	129 616,01
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	119 716,29	2 666,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		119 716,29	132 282,01
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 453 497,99	II 238 112,15
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)</i>	0,00	5 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 5 000,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	453 497,99	II + IV	243 112,15
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	103 342,61	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	103 342,61

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	556 840,60	II + IV + VI + VII	346 454,76
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			-210 385,84	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	372 839,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	101 824,63
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	610 446,35	73 Impôts et taxes (sauf 731)	278 599,85
		731 Fiscalité locale	650 390,00
		74 Dotations et participations (1)	282 135,35
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	105 391,49	75 Autres produits de gestion courante (1)	40 756,14
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	67 315,00	013 Atténuations de charges (1)	13 386,82
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 155 991,84	Total recettes de gestion des services	1 367 092,79
66 Charges financières	48 061,86	76 Produits financiers	20,10
67 Charges spécifiques (1)	40,80	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	2 203,14	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 206 297,64	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 367 112,89

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	5 000,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 5 000,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 211 297,64	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 367 112,89
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	429 592,96

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 211 297,64	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 796 705,85
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	585 408,21
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	119 716,29	0,00	119 716,29
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	328 249,95		328 249,95
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 538,15	0,00	1 538,15
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(6) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	3 993,60	0,00	3 993,60
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	453 497,99	0,00	453 497,99

Pour Information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

103 342,61

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	372 839,00		372 839,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	610 446,35		610 446,35
014 Atténuations de produits	67 315,00		67 315,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	105 391,49	0,00	105 391,49
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	48 061,86	0,00	48 061,86
67 Charges spécifiques (9)	40,80	0,00	40,80
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 203,14	5 000,00	7 203,14
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 206 297,64	5 000,00	1 211 297,64

Pour Information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	129 616,01	0,00	129 616,01
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	105 830,14	0,00	105 830,14
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 666,00	0,00	2 666,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		5 000,00	5 000,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	238 112,15	5 000,00	243 112,15

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

103 342,61

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	13 386,82		13 386,82
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	101 824,63		101 824,63
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	278 599,85		278 599,85
731 Fiscalité locale	650 390,00		650 390,00
74 Dotations et participations (8)	282 135,35		282 135,35
75 Autres produits de gestion courante(8)	40 756,14	0,00	0,00
76 Produits financiers	20,10	0,00	20,10
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 367 112,89	0,00	1 367 112,89

Pour information R002 Résultat positif reporté

429 592,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

MAIRIE de VILLENOUVELLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + BAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	453 497,99
TOTAL	490 657,39	453 497,99	1 310,68		0,00		
018 RSA	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles reçues en affectation	1 580,00	1 538,15	0,00	41,85	0,00	0,00	1 538,15
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (3)	4 000,00	3 983,80	0,00	6,40	0,00	0,00	3 983,60
Total des dépenses d'équipement	357 950,00	333 781,70	1 310,68	22 809,37	0,00	0,00	328 249,95
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	132 707,39	119 716,29	0,00	12 991,10			119 716,29
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	132 707,39	119 716,29	0,00	12 991,10	0,00	0,00	119 716,29
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	490 657,39	453 497,99	1 310,68	35 848,72	0,00	0,00	453 497,99
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00			0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00			0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	103 342,61						
Total des dépenses d'investissement cumulées	594 000,00	556 840,60	1 310,68	35 848,72	0,00	0,00	453 497,99

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		594 000,00	346 454,76	70 185,04	177 360,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	79 000,00	105 830,14	70 185,04	-97 015,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		79 000,00	105 830,14	70 185,04	-97 015,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	214 000,00	232 958,62	0,00	-18 958,62
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	2 666,00	0,00	-2 666,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		214 000,00	235 624,62	0,00	-21 624,62
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		293 000,00	341 454,76	70 185,04	-118 639,80
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	296 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	5 000,00	5 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		301 000,00	5 000,00		296 000,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		594 000,00	346 454,76	70 185,04	177 360,20

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-25 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations générées hors AP	
TOTAL	490 657,39	453 497,99	1 310,68	35 848,72	0,00	453 497,99	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 560,00	1 538,15	0,00	41,85	0,00	1 538,15	
2188 Autres immobilisations corporelles	1 560,00	1 538,15	0,00	41,85	0,00	1 538,15	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 000,00	3 993,60	0,00	6,40	0,00	3 993,60	
231 Immobilisations corporelles en cours	4 000,00	3 993,60	0,00	6,40	0,00	3 993,60	
Total des opérations d'équipement (4)	352 370,00	328 249,95	1 310,68	22 809,37	0,00	328 249,95	
Total des dépenses d'équipement	357 950,00	333 781,70	1 310,68	22 857,62	0,00	333 781,70	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	132 707,39	119 716,29	0,00	12 991,10			119 716,29
1641 Emprunts en euros	130 000,00	117 016,29	0,00	12 983,71			117 016,29
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 707,39	2 700,00	0,00	7,39			2 700,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	132 707,39	119 716,29	0,00	12 991,10	0,00	119 716,29	
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	490 657,39	453 497,99	1 310,68	35 848,72	0,00	453 497,99	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a auant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

		III					
						A2.1	

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + FAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		352 370,00	328 249,95	1 310,68	22 809,37	440 975,80	0,00	328 249,95
340	Travaux Prestbytère		5 000,00	2 259,90	0,00	2 740,10	87 552,01	0,00	2 259,90
342	Mobiliers espaces publics		5 000,00	3 061,59	708,10	1 280,31	26 796,40	0,00	3 061,59
350	Maison des sports		14 330,00	14 327,53	0,00	2,47	503 421,63	0,00	14 327,53
352	Aménagement de la zone sportive		21 840,00	21 534,00	0,00	306,00	103 767,12	0,00	21 534,00
355	Toiture bâtiment de la gare		7 680,00	0,00	0,00	7 680,00	0,00	0,00	0,00
358	Rénovation de l'école élémentaire		100 000,00	95 469,77	0,00	4 530,23	160 388,46	0,00	95 469,77
359	Securisation de la RD11		180 000,00	174 282,72	0,00	5 717,28	332 460,06	0,00	174 282,72
361	Réaménagement de la cantine		10 000,00	9 902,40	0,00	97,60	23 290,32	0,00	9 902,40
366	Pompe du stade		6 520,00	6 518,75	0,00	1,25	6 518,75	0,00	6 518,75
367	Mobilier de bureau 2023		2 000,00	893,29	602,58	504,13	893,29	0,00	893,29

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsqu'une opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – FAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 340
LIBELLE : Travaux Presbytère
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	A1	2 259,90	0,00	2 740,10 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 000,00		2 259,90	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	5 000,00		2 259,90	0,00	2 259,90

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-2 259,90 B2 - A2
		-2 259,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		
	III	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 342
LIBELLE : Mobiliers espaces publics
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	A1	3 061,59	708,10	1 230,31
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00		3 061,59	708,10	1 230,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 061,59 B2 - A2
		-26 796,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures = réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 155, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉTAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		
	III A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 350
LIBELLE : Maison des sports
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 330,00	A1	14 327,53	0,00	2,47
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	14 330,00		14 327,53	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	14 330,00		14 327,53	0,00	2,47
						14 327,53

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Reçailles – Dépenses (8)	B1 - A1	Pour l'exercice	-14 327,53	B2 - A2	-14 327,53

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 166, 168 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 352
L'IBELLE : Aménagement de la zone sportive
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 940,00	A1	21 534,00	0,00	306,00 A2 97 167,12
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 840,00		21 534,00	0,00	306,00 97 167,12
2188	Autres immobilisations corporelles	21 840,00		21 534,00	0,00	306,00 97 167,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (8)	Pour l'exercice	En cumulé
		-21 534,00	B2 - A2 -97 167,12

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 156, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 355
LIBELLE : Toiture bâtiment de la gare
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 680,00	A1	0,00	0,00	7 680,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 680,00		0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	7 680,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Rechettées – Dépenses (3)	B1 - A1	Pour l'exercice	0,00	B2 - A2	En cumulé
				0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement..

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 358
LIBELLE : Rénovation de l'école élémentaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	A1	95 469,77	0,00	4 550,23 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00		95 469,77	0,00	4 550,23
231	Immobilisations corporelles en cours	100 000,00		95 469,77	0,00	4 550,23
FINANCEMENT EXTERNE (pour information)						
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
Recettes – Dépenses (8)					En cumulé	
					-95 469,77	B2 - A2
						-95 469,77

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Excepionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 359
LIBELLE : Sécurisation de la RD11
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	180 000,00	A1	174 282,72	0,00	5 717,28
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		2 688,00	0,00	-2 688,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		2 688,00	0,00	-2 688,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	180 000,00		171 594,72	0,00	8 405,28
231	Immobilisations corporelles en cours	180 000,00		171 594,72	0,00	8 405,28
						171 594,72

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECEITES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
Reçues – Dépenses (3)		B1 - A1		Pour l'exercice	-174 282,72	B2 - A2
						-174 282,72

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 361
LIBELLE : Réaménagement de la cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	A1	9 902,40	0,00	97,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		9 902,40	0,00	97,60
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00		9 902,40	0,00	97,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-9 902,40	B2 - A2	-23 260,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations non titrées.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(7) Sauf 155, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 366
LIBELLE : Pompe du stade
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 520,00	A1	6 518,75	0,00	1,25 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 520,00		6 518,75	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	6 520,00		6 518,75	0,00	0,00
					1,25	6 518,75

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (9)	B1 - A1	Pour l'exercice	-6 518,75	B2 - A2	En cumulé	-6 518,75

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 367
LIBELLE : Mobilier de bureau 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	A1	893,29	602,58	504,13 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00		893,29	602,58	504,13
2184	Mobilier de bureau et mobilier	2 000,00		893,29	602,58	504,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-893,29 B2 - A2
		-893,29

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes nettes en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe aléphique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

	Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
	TOTAL	594 000,00	346 454,76	70 185,04	177 369,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	79 000,00	105 830,14	70 185,04	-97 015,18
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	9 154,98	19 000,00	-28 154,98
1323	Subv. non transf. Départements	75 000,00	91 635,16	27 318,04	-43 563,20
1345	Amendes radars automatiques et de police	4 000,00	5 040,00	0,00	-1 040,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	0,00	0,00	23 867,00	-23 867,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	79 000,00	105 830,14	70 185,04	-97 015,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	214 000,00	232 958,62	0,00	-18 958,62
10222	FCTVA	44 557,50	43 095,61	0,00	1 461,99
10226	Taxe d'aménagement	66 099,89	86 520,40	0,00	-20 420,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	103 342,61	103 342,61	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	2 666,00	0,00	-2 666,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 666,00	0,00	-2 666,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	214 000,00	235 624,62	0,00	-21 624,62
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	293 000,00	341 454,76	70 185,04	-118 639,20
021	Virement de la section de fonctionnement	296 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	5 000,00	5 000,00		0,00
4818	Charges à étaler	5 000,00	5 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre	301 000,00	5 000,00		296 000,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Sauf 165, 166 et 1649.
- (5) Excepformellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DE/042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 582 230,00	1 211 297,64	0,00	0,00	370 932,36	0,00	1 211 297,64
011	Charges à caractère général (3)	402 600,00	372 839,00	0,00	0,00	29 761,00	0,00	372 839,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	650 000,00	610 446,35	0,00	0,00	39 553,65		610 446,35
014	Atténuations de produits	69 030,00	67 315,00	0,00	0,00	1 715,00		67 315,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	107 285,00	105 391,49	0,00	0,00	1 873,51		105 391,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 228 895,00	1 155 991,84	0,00	0,00	72 903,16	0,00	1 155 991,84
66	Charges financières	49 625,00	48 061,86	0,00	0,00	1 563,14		48 061,86
67	Charges spécifiques (3)	500,00	40,80	0,00	0,00	459,20		40,80
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 210,00	2 203,14			6,86		2 203,14
	Total des dépenses financières	52 335,00	50 305,80	0,00	0,00	2 029,20		50 305,80
	Total des dépenses réelles	1 281 230,00	1 206 297,64	0,00	0,00	74 932,36	0,00	1 206 297,64
023	Virement à la section d'investissement	296 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 000,00	5 000,00					
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00					
	Total des dépenses d'ordre	301 000,00	5 000,00			296 000,00		5 000,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 582 230,00	1 211 297,64	0,00	0,00	370 932,36	0,00	1 211 297,64

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + FAR N-1)	Réalisations		Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
			Titres émis	0,00			
	TOTAL	1 152 637,04		1 367 112,89	0,00	0,00	-214 475,85
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00		13 386,82	0,00	0,00	6 613,18
016	APA	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	65 400,00		101 824,63	0,00	0,00	-36 424,63
73	Impôts et taxes (sauf 731)	176 571,00		278 599,35	0,00	0,00	-102 028,85
731	Fiscalité locale	643 816,26		650 390,00	0,00	0,00	-6 573,74
74	Dotations et participations (3)	211 830,00		282 135,35	0,00	0,00	-70 305,35
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 019,78		40 756,14	0,00	0,00	-5 736,36
Total des recettes de gestion des services		1 152 637,04		1 367 092,79	0,00	0,00	-214 455,75
76	Produits financiers	0,00		20,10	0,00	0,00	-20,10
77	Produits spécifiques (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00					0,00
Total des recettes financières		0,00		20,10	0,00	0,00	-20,10
Total des recettes réelles		1 152 637,04		1 367 112,89	0,00	0,00	-214 475,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		429 592,96					
Total des recettes fonctionnement cumulées		1 582 230,00		1 796 705,85	0,00	0,00	-214 475,85

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – FAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 04).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé (2)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général (4)	402 600,00	372 839,00	0,00	0,00	29 761,00	0,00	372 839,00
6042	Achats de prestations de services	80 000,00	60 640,52	0,00	0,00	19 359,48	0,00	60 640,52
60611	Eau et assainissement	8 000,00	8 661,51	0,00	0,00	-661,51	0,00	8 661,51
60612	Énergie - Électricité	90 000,00	89 661,43	0,00	0,00	338,57	0,00	89 661,43
60621	Combustibles	9 000,00	8 165,47	0,00	0,00	834,53	0,00	8 165,47
60622	Carburants	3 000,00	4 072,74	0,00	0,00	-1 072,74	0,00	4 072,74
60623	Alimentation	8 000,00	5 451,95	0,00	0,00	2 548,05	0,00	5 451,95
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	5 159,96	0,00	0,00	2 840,04	0,00	5 159,96
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	15 004,75	0,00	0,00	4 995,25	0,00	15 004,75
60633	Fournitures de voirie	500,00	657,50	0,00	0,00	-157,50	0,00	657,50
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 172,29	0,00	0,00	-172,29	0,00	1 172,29
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 057,24	0,00	0,00	-1 057,24	0,00	5 057,24
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	280,07	0,00	0,00	219,93	0,00	280,07
6067	Fournitures scolaires	8 500,00	8 215,55	0,00	0,00	284,45	0,00	8 215,55
613	Locations	10 000,00	8 350,12	0,00	0,00	1 649,88	0,00	8 350,12
61521	Entretien terrains	4 000,00	1 659,49	0,00	0,00	2 340,51	0,00	1 659,49
61522 ¹	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	4 498,35	0,00	0,00	5 501,65	0,00	4 498,35
61523 ¹	Entretien, réparations voiries	5 000,00	5 544,39	0,00	0,00	-544,39	0,00	5 544,39
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	12 333,05	0,00	0,00	2 666,95	0,00	12 333,05
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	9 762,04	0,00	0,00	3 237,96	0,00	9 762,04
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 300,18	0,00	0,00	199,82	0,00	1 300,18
6156	Maintenance	15 000,00	24 711,83	0,00	0,00	-9 711,83	0,00	24 711,83
6161	Multirisques	12 000,00	12 279,21	0,00	0,00	-279,21	0,00	12 279,21
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	1 730,63	0,00	0,00	269,37	0,00	1 730,63
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	2 000,00	2 551,50	0,00	0,00	-551,50	0,00	2 551,50
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	5 000,00	6 577,99	0,00	0,00	-1 577,99	0,00	6 577,99
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	3 763,00	0,00	0,00	-763,00	0,00	3 763,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	342,32	0,00	0,00	657,68	0,00	342,32
626	Frais postaux et frais télécommunication	10 000,00	8 236,03	0,00	0,00	1 763,97	0,00	8 236,03
627	Services bancaires et assimilés	300,00	129,16	0,00	0,00	170,84	0,00	129,16
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	275,37	0,00	0,00	24,63	0,00	275,37
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	35 000,00	45 324,06	0,00	0,00	-10 324,06	0,00	45 324,06
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	6 075,30	0,00	0,00	-75,30	0,00	6 075,30

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Realisations rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 000,00	5 194,00	0,00	0,00	806,00	0,00
012	Changes de personnel et frais assimilés (4) (5)	650 000,00	610 446,35	0,00	0,00	39 553,65	610 446,35
6218	Autre personnel extérieur Impôts, taxes, versements (autre orga.)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
633	Personnel titulaire	11 500,00	9 640,21	0,00	0,00	1 859,79	9 640,21
6411	Personnel non titulaire	375 000,00	371 489,59	0,00	0,00	3 510,41	371 489,59
6413	Rémunerations des apprentis	60 000,00	37 150,78	0,00	0,00	22 849,22	37 150,78
6417	Charges sécurité sociale et prévoyance	6 000,00	5 414,08	0,00	0,00	585,92	5 414,08
6450	Autres charges sociales	190 200,00	179 228,55	0,00	0,00	10 971,45	179 228,55
6470		7 000,00	7 523,14	0,00	0,00	-523,14	7 523,14
014	Atténuations de produits	69 030,00	67 315,00	0,00	0,00	1 715,00	67 315,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	1 023,00	0,00	0,00	-1 023,00	1 023,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes FNGIR	1 030,00	0,00	0,00	0,00	1 030,00	0,00
739221		68 000,00	66 292,00	0,00	0,00	1 708,00	66 292,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	107 265,00	105 391,49	0,00	0,00	1 873,51	0,00
65311	Indemnités de fonction	62 000,00	63 022,50	0,00	0,00	-1 022,50	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	2 671,97	0,00	0,00	328,03	2 671,97
65315	Formation	1 400,00	637,00	0,00	0,00	763,00	637,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	49,01	0,00	0,00	-49,01	49,01
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 466,85	0,00	0,00	-1 466,85	1 466,85
6553	Service d'incendie	23 000,00	14 442,42	0,00	0,00	8 557,58	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	1 012,42	0,00	0,00	-1 012,42	1 012,42
6558	Autres contributions obligatoires	1 365,00	0,00	0,00	0,00	1 365,00	0,00
65748	Subv./ont Autres personnes droit privé	15 500,00	13 600,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	8 489,32	0,00	0,00	-8 489,32	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 228 895,00	1 155 991,84	0,00	0,00	72 903,16	0,00
66	Charges financières	49 625,00	48 061,86	0,00	0,00	1 563,14	48 061,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 625,00	48 061,86	0,00	0,00	1 563,14	48 061,86
67	Charges spécifiques (4)	500,00	40,80	0,00	0,00	459,20	40,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	40,80	0,00	0,00	459,20	40,80
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgetaires) (4)	2 210,00	2 203,14			6,86	2 203,14

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 210,00	2 203,14				6,86	2 203,14
Total des charges financières et spécifiques		52 335,00	50 305,80		0,00	0,00	2 029,20	50 305,80
Total des dépenses réelles		1 281 230,00	1 206 297,64		0,00	0,00	74 932,36	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>296 000,00</i>						
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)</i>	<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>					
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 000,00	5 000,00				0,00	5 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>					
Total des dépenses d'ordre		301 000,00	5 000,00		296 000,00			5 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / (DF 043 = RI 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé		Crédits ouverts (BP + DM + FAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
	TOTAL		1 152 637,04	1 367 112,89	0,00	0,00	-214 475,85	
013	Atténuations de charges (4)		20 000,00	13 386,82	0,00	0,00	6 613,18	
6419	Remboursements rémunérations personnel		20 000,00	13 386,82	0,00	0,00	6 613,18	
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		65 400,00	101 824,63	0,00	0,00	-36 424,63	
7013	Ventes de produits résiduels		0,00	1 700,70	0,00	0,00	-1 700,70	
7032	Stationnement et location voie publique		200,00	6 086,62	0,00	0,00	-5 886,62	
70388	Autres redevances et recettes diverses		0,00	549,52	0,00	0,00	-349,52	
7062	Relevances services à caractère culturel		200,00	274,00	0,00	0,00	-74,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign		65 000,00	81 966,80	0,00	0,00	-16 966,80	
70688	Autres prestations de services		0,00	10 392,00	0,00	0,00	-10 392,00	
70878	Reimb. frais par des tiers		0,00	854,99	0,00	0,00	-854,99	
73	Impôts et taxes (sauf 731)		176 571,00	278 599,85	0,00	0,00	-102 028,85	
73211	Attribution de compensation		161 571,00	164 224,83	0,00	0,00	-2 663,83	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom		0,00	22 417,00	0,00	0,00	-22 417,00	
732223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.		0,00	76 605,02	0,00	0,00	-76 605,02	
738	Autres impôts et taxes		15 000,00	15 353,00	0,00	0,00	-353,00	
731	Fiscalité locale		643 816,26	650 390,00	0,00	0,00	-6 573,74	
73111	Impôts directs locaux		643 816,26	650 390,00	0,00	0,00	-6 573,74	
74	Dotations et participations (4)		211 830,00	282 135,35	0,00	0,00	-70 305,35	
74111	Dotation forfaitaire des communes		125 000,00	122 996,00	0,00	0,00	2 004,00	
741121	DSR des communes		21 030,00	77 083,00	0,00	0,00	-56 053,00	
741127	DNP des communes		26 000,00	37 438,00	0,00	0,00	-11 438,00	
742	Dot. aux élus locaux		0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00	
744	FCTVA		0,00	1 461,89	0,00	0,00	-1 461,89	
74718	Autres participations Etat		7 300,00	10 706,67	0,00	0,00	-3 406,67	
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.		30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières		0,00	26 682,00	0,00	0,00	-26 682,00	
7484	Dotation de recensement		2 500,00	2 627,00	0,00	0,00	-2 627,00	
7488	Autres attributions et participations		2 500,00	2 885,79	0,00	0,00	-385,79	
75	Autres produits de gestion courante (4)		35 019,78	40 756,14	0,00	0,00	-5 736,36	
752	Revenus des immeubles		35 019,78	36 665,01	0,00	0,00	-1 645,23	
756	Liberralités reçues		0,00	3 120,29	0,00	0,00	-3 120,29	
7588	Autres produits divers gestion courante		0,00	970,84	0,00	0,00	-970,84	
	Total des recettes de gestion des services		1 152 637,04	1 367 092,79	0,00	0,00	-214 485,75	

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76	Produits financiers	0,00	20,10	0,00	0,00	-20,10
7688	Autres	0,00	20,10	0,00	0,00	-20,10
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 152 637,04	1 367 112,89	0,00	0,00	-214 475,85
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux: (5)	Emprunts et dettes à l'ordinaire du contrat:		Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégo- rie d'em- prunt (8)
									Taux initial	Taux actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 566 788,50									
1641 Emprunts en euros (total)					2 566 788,50									
Caisse EPARGNE MIDI PYRENEES	02/04/2018	26/02/2019	05/03/2020	300 000,00	F			1,720	1,720		A	P	O	A-1
Caisse EPARGNE MIDI PYRENEES	22/03/2021	25/03/2021	28/06/2021	175 000,00	F			0,810	0,810		T	P	O	A-1
Credit Agricole	23/01/2022	23/01/2022	05/01/2023	425 000,00	F			0,820	0,820		A	P	O	A-1
107705500				100 000,00	F			4,650	4,650		A	P	O	A-1
243186				180 000,00	F			4,360	4,240		A	P	O	A-1
252721				561 288,50	V			3,940	3,940		T	X	O	A-1
7243522				225 500,00	F			4,790	4,790		A	P	O	A-1
7414075				600 000,00	F			4,830	4,920		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devise (total)				0,00										

Mairie de VILLENOUVELLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégo- gorie d'em- prunt (8)
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particularières (Total)				0,00								
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00								
1687 Autres dettes (total)				0,00								
Total général				2 566 788,50								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

MAIRIE de VILLENOUVELLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

		IV
	B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture (12)	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Annuité de l'exercice					
							Index (14)	Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Emprunts et dettes au 31/12/N		
										Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 618 333,96						117 016,29	48 061,86	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 618 333,96						117 016,29	48 061,86	0,00
1077055000		0,00	A-1	247 884,76	16,00	F				13 361,40	4 493,61	0,00
243186		0,00	A-1	182 563,62	17,00	F				8 209,19	1 277,53	0,00
252721		0,00	A-1	405 355,08	19,00	F				19 641,92	3 313,14	0,00
7243522		0,00	A-1	7 441,77	0,00	F				676,71	0,00	0,00
7414075		0,00	A-1	104 684,81	12,00	F				5 897,66	4 821,40	0,00
1643 Emprunts en devise (total)		0,00	A-1	199 447,96	4,00	V				34 976,38	7 654,37	0,00
			A-1	101 958,11	8,00	F				9 665,59	6 003,82	0,00
			A-1	398 964,82	14,00	F				18 153,00	19 821,28	0,00
										0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00								0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements repas (Total)		0,00								0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00								0,00	0,00	0,00

MAIRIE de VILLENOUVELLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N				Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 618 333,96					117 016,29	48 081,86	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : T : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUÉES

		PROVISIONS CONSTITUÉES AU 31/12/N					
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	A	Montant total des provisions de l'exercice (1)	B	Montant des reprises de l'exercice	C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour litiges		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00		0,00		0,00	
Autres provisions pour risques		0,00		0,00		0,00	
Dépréciations (3)		0,00		0,00		0,00	
- des immobilisations		0,00		0,00		0,00	
- des stocks et encours		0,00		0,00		0,00	
- des comptes de tiers		0,00		0,00		0,00	
- des comptes financiers		0,00		0,00		0,00	
Total des provisions semi-budgétaires		0,00		0,00		0,00	
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour litiges		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour pertes de change		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00		0,00		0,00	
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00		0,00		0,00	
Autres provisions pour risques		0,00		0,00		0,00	
Dépréciations (3)		0,00		0,00		0,00	
- des immobilisations		0,00		0,00		0,00	
- des stocks et encours		0,00		0,00		0,00	
- des comptes de tiers		0,00		0,00		0,00	
- des comptes financiers		0,00		0,00		0,00	
Total des provisions budgétaires		0,00		0,00		0,00	
TOTAL PROVISIONS		0,00		0,00		0,00	

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	165 078,15
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	165 078,15
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	330 156,30
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 367 112,89
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	24,15

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	5,00	9,00	9,00	0,00
Adjoint technique	C	2,00	3,00	5,00	5,00	0,00
Adjoint technique ppol 2° cl	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00
Agent soc. ppol 1cl écoles mat.	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	7,00	16,00	16,00	0,00
						16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

MAIRIE de VILLENOUVELLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 50 % (quotité de travail = 50 %) présent toute l'année correspond à 0,5 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
Agent périscolaire polyvalent					
TOTAL GENERAL	C	ANIM.	361	0,00	A 352-23-2°
					CDD CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,

TECH : Technique,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),

S : Social,

MS : Médico-social,

NT : Médico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel,

ANIM : Animation,

POL : Police,

POLP : Sapeurs-pompiers,

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-18 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-24 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indépendante.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre, déniacité de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve que aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes rurales issues de communautés de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou communautés de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-6° : Autres collectivités territoriales ou communautés de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-7 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de service de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il justifie d'une durée de service de six ans au moins.

332-12 : Macabilités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-332-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 332-18, 332-19 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV																																
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1																																
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation des organismes</th> <th>Date d'adhésion</th> <th>Mode de participation (1)</th> <th>Montant du financement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</td> <td></td> <td>SFP</td> <td>4 832,56</td> </tr> <tr> <td>SDEHG</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>ATD31 - Haute-Garonne Ingénierie</td> <td></td> <td>SFP</td> <td>601,24</td> </tr> <tr> <td>SDIS 31</td> <td></td> <td>SFP</td> <td>14 442,42</td> </tr> <tr> <td>CC DES TERRES DU LAURAGAIS</td> <td></td> <td>TPU</td> <td>40 902,66</td> </tr> <tr> <td>Autres organismes de regroupement</td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>			Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement	Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		SFP	4 832,56	SDEHG				EPCI				ATD31 - Haute-Garonne Ingénierie		SFP	601,24	SDIS 31		SFP	14 442,42	CC DES TERRES DU LAURAGAIS		TPU	40 902,66	Autres organismes de regroupement			
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement																															
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		SFP	4 832,56																															
SDEHG																																		
EPCI																																		
ATD31 - Haute-Garonne Ingénierie		SFP	601,24																															
SDIS 31		SFP	14 442,42																															
CC DES TERRES DU LAURAGAIS		TPU	40 902,66																															
Autres organismes de regroupement																																		
(1) Indiquer si le financement est fait par Tpz, Tpu, Tpu+ fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.																																		

(1) Indiquer si le financement est fait par Tpz, Tpu, Tpu+ fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

		IV – ANNEXES
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	IV
		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		130 000,00	117 016,29
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	117 016,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées coté résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1) II	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	117 016,29	1 310,68	103 342,61	221 669,58

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

		IV	
		C1.2	
		RESSOURCES PROPRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		411 657,39	134 616,01
Ressources propres externes de l'année (a)		110 657,39	129 616,01
10221	FCTVA	0,00	0,00
10222	Taxe d'aménagement (2)	44 557,50	43 095,61
10228	Autres fonds d'investissement	66 099,89	86 520,40
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		301 000,00	5 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	5 000,00	5 000,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	296 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres	134 616,01	70 185,04	0,00	103 342,51	308 143,66
Total ressources disponibles					
				Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres			II		221 669,58
Ressources propres disponibles			IV		308 143,66
Solde			V = IV – II (5)		86 474,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscabilité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets relevant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets relevant les dépenses et les recettes d'un l'olissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				IV
				D6
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCIÉES PAR LA COLLECTIVITÉ OU L'ETABLISSEMENT
OULIÉ Joël	Gendarmerie nationale	0,00	28/11/2023 à Villefranche-de-Lauragais	Gestion des incivilités

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

					IV			
					D11			
		Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources								
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole		0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole		0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire			0,00	0,00		0,00		0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			0,00	0,00		0,00		0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)			0,00	0,00		0,00		0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)			0,00	0,00		0,00		0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)			0,00	0,00		0,00		0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)			0,00	0,00		0,00		0,00
Part départementale des ressources								
Taxe d'aménagement			0,00	0,00		0,00		0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement			0,00	0,00		0,00		0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité			0,00	0,00		0,00		0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne			0,00	0,00		0,00		0,00
Part communale des ressources								
TFPB		1 241 000,00	7,65		42,28		0,00	524 694,80
TFPNB		40 000,00	6,63		121,93		0,00	48 772,00
CFE		0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		50 592,00	7,10		16,80		0,00	8 499,46
TOTAL		1 331 592,00	7,60					0,00
								7,56

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour 14

Contre 0

Abstentions 0

Présenté par le Maire

Date de convocation : 22/03/2024

A Villenouvelle, le 04/04/2024

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Villenouvelle

, le 04/04/2024

le Conseil Municipal

Secrétariat général commun
de la Haute-Garonne

- 8 AVR. 2024

COURRIER ARRIVÉ

ARTIS REGIS

Artis

AUGUSTIN Laëtitia

absente - pouvoir à Magali Flagel *Magel*

CALASTRENG JACQUELINE

Jacque

CALGARO Stéphane

S

FEDOU NICOLAS

Nicolas

FLAGEL MAGALI

Magel

GIUSTI Robert

absent - pouvoir à filles Vieuelles *Robert*

MAFFRE Pierre

Pierre

MELENDO ROSE MARIE

Taudieu

OULIE JOEL

Ouellet

PORTIER THOMAS

Thomas

ROBERT ANNE MARIE

Robert

SIMONNIN TOMASEK CLAUDIE

absente - pouvoir à Anne-Marie ROBERT *Robert*

VICTOIRE BOSC Alice

absente - pouvoir à Thomas PORTIER *Thomas*

VIEULLES GILLES

Gilles

à Villenouvelle, le 04/04/24.

Le Maire
Nicolas FEDOU

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A

Villenouvelle

, le 04/04/2024



Document 1
Annexe 2 / 2